



RAPPORT ANNUEL

COMMISSION LOCALE DE L'EAU

ANNÉE 2018



Validé en CLE le 14 mai 2019

Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Authion
Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents
1 Boulevard du Rempart
49 250 Beaufort-en-Anjou

Contact : Tel : 02 41 79 73 81 | Email : contact@sage-authion.fr | Site internet : www.sage-authion.fr/

Le Mot du Président

Le SAGE de l'Authion entré en phase de mise en oeuvre

Après une phase d'émergence et d'élaboration longue de plus de 10 années, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Authion a donc été approuvé par arrêté préfectoral le 22 décembre 2017. 2018 a donc vu sa première année de mise en oeuvre. Dans les faits, cela s'est traduit par plusieurs temps forts et actions :

- Finalisation de la programmation et signature du Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV) de la Région Pays de la Loire ;
- Lancement du travail pour l'élaboration d'un nouveau programme d'actions centrées sur les enjeux de quantité et de qualité des eaux du bassin versant, porté par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne avec l'appui technique de la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire ;
- Cérémonie officielle de signature du SAGE et du CRBV le 5 novembre en présence des sous-préfets de Maine et Loire et d'Indre et Loire, de nombreux élus et d'acteurs du territoire, partenaires du SAGE, de l'Entente Interdépartementale et du Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents ;
- Suivi et appui des actions et travaux sur les Milieux Aquatiques portés par le SMBAA et les EPCI¹ du territoire dans le cadre des Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques ou des inventaires Zones Humides ;
- La fin du travail sur la gouvernance et la prise de compétences GEMAPI² pour un transfert du portage du SAGE au SMBAA, structure unique de bassin versant, à partir du 1er janvier 2019 ;
- Le lancement de la refonte du site internet du SAGE et de sa structure porteuse et l'élaboration d'un plan global de communication.

La Commission Locale de l'Eau et sa cellule d'animation ont également connu quelques changements avec l'arrivée de nouveaux membres élus ainsi que le départ de David MOREL animateur du SAGE, remplacé par Florence FOUSSARD en septembre 2018.

Retrouvez le détail de ces principales étapes au fil des pages du rapport annuel.

Très bonne lecture,

Jeannick CANTIN

Président de la Commission Locale de l'Eau



¹ : Etablissement Public de Coopération Intercommunale, les communautés de communes ou d'agglomération

² : Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations

Table des matières

Le Mot du Président	3
Le SAGE de l'Authion entré en phase de mise en oeuvre	3
Présentation.....	6
Rappel du contexte	6
Le territoire	6
Le Calendrier	7
Enjeux et objectifs spécifiques du SAGE.....	8
L'organisation du SAGE	9
Fonctionnement de la cellule technique	11
Présentation des activités de la CLE	13
Activités des instances du Sage (CLE et Bureau)	13
Appui et assistance à maîtrise d'ouvrage	14
Avis de CLE.....	15
La communication	16
La commission communication.....	16
Le plan de communication	17
Le site internet	18
Les actions de communication.....	19
Les lettres d'information du SAGE de l'Authion	20
Journées de concertation, d'échanges techniques	21
Suivi des mesures par masses d'eau.....	22
Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques	22
Suivi de la qualité et de la quantité des eaux.....	23
Stage sur la qualité 2018	24
Le budget du SAGE	25
Bilan 2018 - Perspectives 2019	26
Bilan 2018.....	26
Perspectives 2019	27

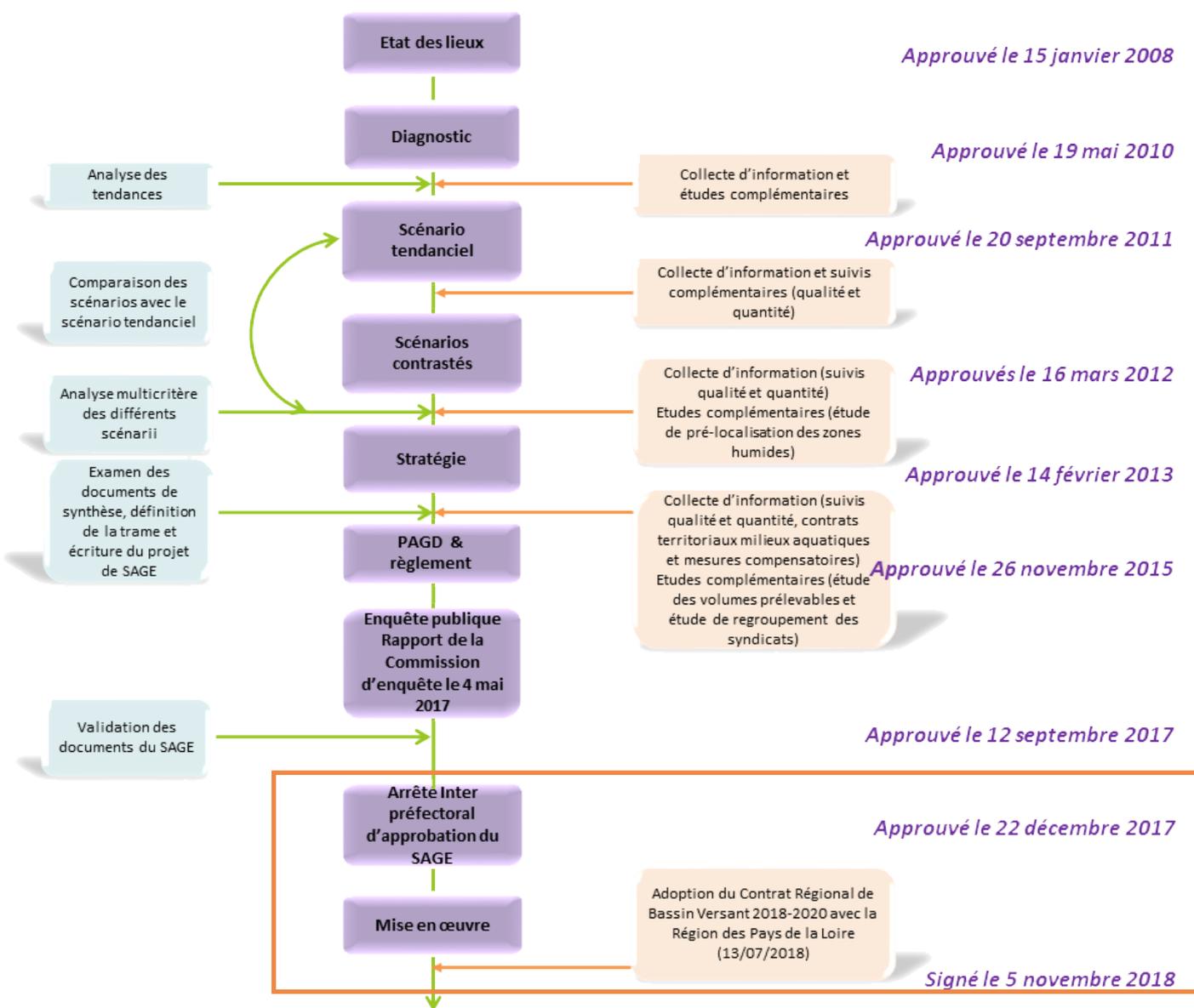
Le Calendrier

Les dates essentielles du SAGE sont rappelées dans le synoptique ci-dessous.

Suite à l'approbation du SAGE de l'Authion le 22/12/2017, l'année 2018 a été marquée par le début de la mise en oeuvre opérationnelle avec notamment le Contrat Régional de bassin Versant (CRBV), outil de la Région des Pays de la Loire, adopté le 13/07/2018.

Une cérémonie d'approbation du SAGE et de signature du CRBV avec l'ensemble des acteurs et des partenaires du SAGE a eu lieu le 05/11/2018 à Saumur.

ETAPES D'ELABORATION DU SAGE, travaux complémentaires et dates d'approbation par la CLE



À partir du 1er janvier 2019, le SAGE de l'Authion sera porté par le Syndicat Mixte du bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA), nouvelle structure unique de bassin suite l'adhésion du Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Cours d'Eau du Bassin de l'Authion (SIACEBA en Indre et Loire) dans le cadre de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations).

Les documents du SAGE et l'arrêté interpréfectoral d'approbation sont consultables sur le site internet :

https://www.sage-authion.fr/ses-travaux_9_fr.html

Enjeux et objectifs spécifiques du SAGE

Le SAGE du bassin de l'Authion doit répondre, en les précisant, aux enjeux du SDAGE Loire-Bretagne et être compatible avec ses orientations fondamentales et ses dispositions. Il constitue ainsi une déclinaison territoriale du SDAGE. Les enjeux du SAGE ont été hiérarchisés en fonction de l'expertise du territoire, des préoccupations majeures des acteurs et des plus-values attendues du SAGE par rapport à l'existant. Cette hiérarchisation a été adoptée dans les termes suivants :

Enjeux	Plus-values attendues du SAGE	Hiérarchisation des enjeux
Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages	<ul style="list-style-type: none"> - Définition des Volumes Prélevables par ressources et par usages - Réduction des pertes par évaporation et infiltration dans les eaux souterraines des eaux issues de la réalimentation - Amélioration des débits d'étiage - Obtention d'informations complémentaires sur les impacts des rabattements de nappes sur les niveaux des nappes, les débits d'étiage et les zones humides connexes 	ENJEU N°I
Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de programmes d'actions visant à répondre aux exigences de la DCE (nombreuses masses d'eau concernées) - Gestion collective des ouvrages - Actions de renaturation effectuées dans le cadre des contrats territoriaux - Réalisation d'inventaires homogènes des zones humides à l'échelle du bassin versant - Porter une action forte pour reconquérir le patrimoine écologique (milieux aquatiques et milieux naturels) - Guides de gestion des espaces et des espèces aquatiques 	ENJEU N°II
Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration locale de la connaissance (déficit de connaissance sur l'Authion et ses affluents, du Lathan et son principal affluent La Riverolle, ainsi que l'Automne, les Loges, l'Anguillière et la Curée) - Définition de programmes de mesures et d'actions pour réduire les apports en polluants - Définition de programmes d'actions pour résorber les sources de pollution en lien avec les captages prioritaires du Grenelle1 (bassins d'alimentation de captages) - Actions plus ciblées que pour les eaux de surface 	ENJEU N°III
Prévenir le risque d'inondations dans le Val d'Authion	<ul style="list-style-type: none"> - Plus-values potentielles dans les secteurs fortement contributeurs (Changeon, Couason et Lathan) 	ENJEU N°IV
Porter, faire connaître et appliquer le SAGE	<ul style="list-style-type: none"> - Simplification de la maîtrise d'ouvrage du bassin versant. 	ENJEU N°V

Pour chacun de ses enjeux, la Commission Locale de l'Eau a défini 12 objectifs généraux et 25 moyens prioritaires justifiés par les éléments de contexte et de l'état des lieux réactualisé du territoire. Pour chaque objectif général, les moyens prioritaires ont été déclinés en dispositions permettant de satisfaire aux principes énoncés aux articles L. 211-1 et L. 430-1 du Code de l'Environnement encadrant l'exercice.

Retrouvez l'ensemble des enjeux déclinés en dispositions dans le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable du SAGE, consultable sur le site internet :

https://www.sage-authion.fr/ses-travaux_9_fr.html

L'organisation du SAGE

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE du bassin versant de l'Authion a été constituée par arrêté préfectoral le 5 septembre 2005 et renouvelée par un nouvel arrêté du 16 Avril 2018 (modifié par l'AP du 03/10/2018).

Elle comprend à ce jour 52 membres répartis en 3 collèges :

- Des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (29 membres), pour au moins 50% des membres ;
- Des représentants des usagers et associations (14 membres), pour au moins 25% des membres ;
- Des représentants de l'État et des établissements publics (9 membres), pour au maximum 25% des membres.



La CLE est présidée par Jeannick CANTIN, épaulé par 3 vice-présidents: Denis LAIZÉ, Xavier DUPONT et Patrice PÉGÉ.

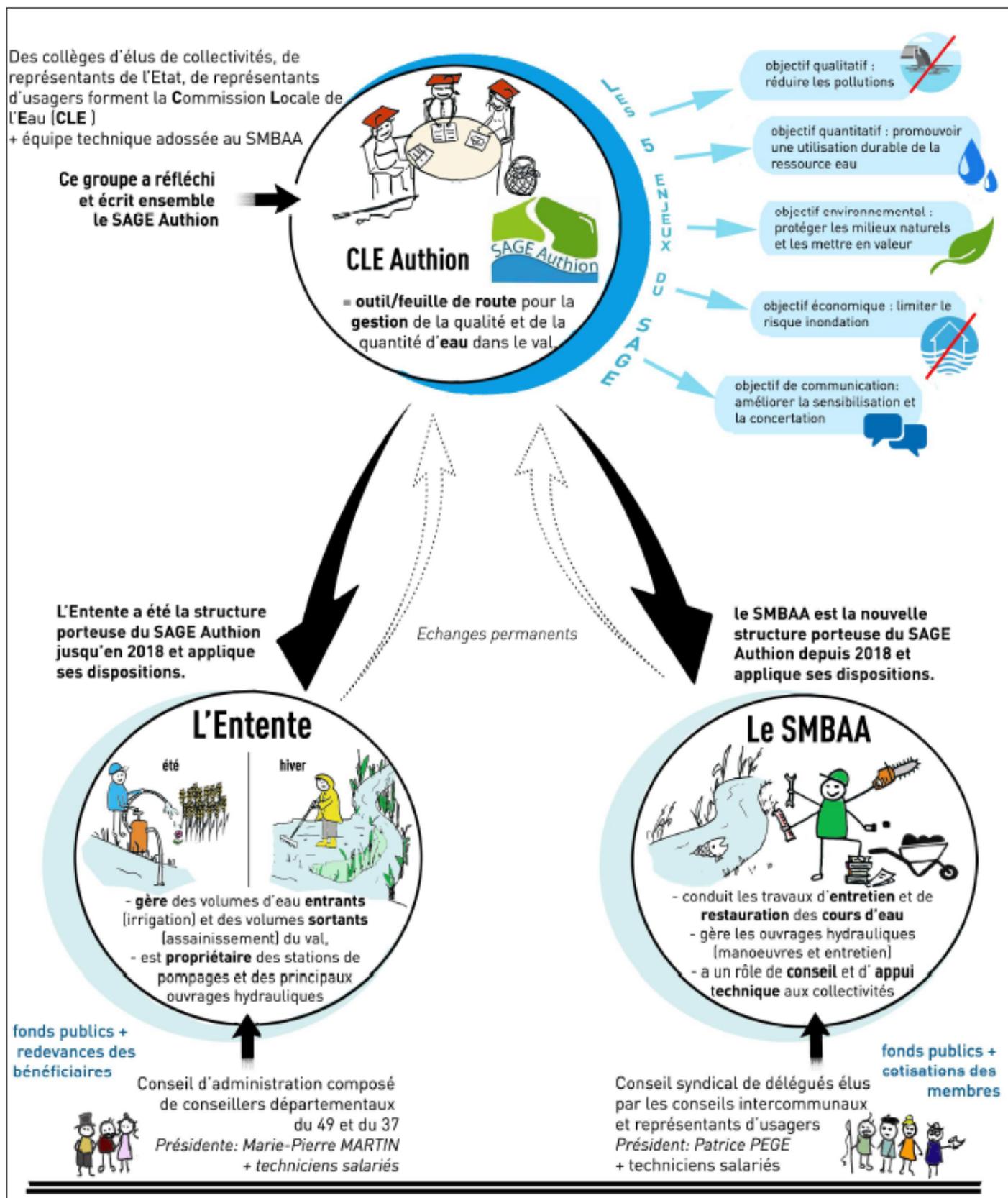
La CLE est assistée dans son travail d'élaboration par un bureau (23 membres) et 5 commissions thématiques ouvertes à plus de 100 membres dont les thèmes sont :

- La gestion quantitative de la ressource en eau et inondations
- Les écosystèmes aquatiques et la morphologie des cours d'eau
- La qualité des eaux superficielles et souterraines
- L'organisation de la maîtrise d'ouvrage
- La communication

En tant que structure porteuse, l'Entente interdépartementale du bassin de l'Authion (institution interdépartementale) a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'élaboration du SAGE de l'Authion et le début de sa mise en œuvre (2018).

Après délibération des 6 EPCI membres du Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) sur la prise de compétence n°12 du L. 211-17 du Code de l'Environnement, il a été décidé que le SMBAA porterait le SAGE en attendant qu'il devienne la structure unique de bassin au 1er janvier 2019.

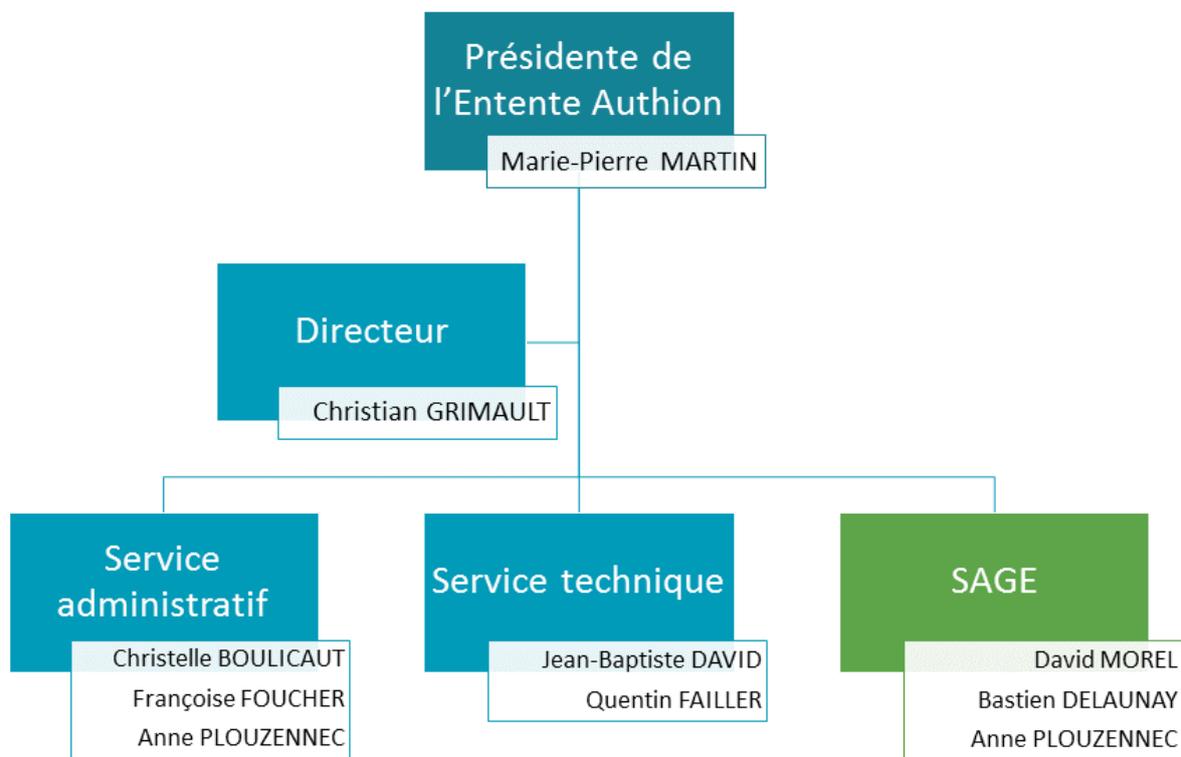
Structuration et fonctionnement de la CLE (*Petit Authion, 2018, SAGE Authion*) :



Fonctionnement de la cellule technique

Dans la continuité des évolutions qu'a connues la cellule d'animation du SAGE en 2017 dans l'optique de sa mise en oeuvre, les moyens humains mis à disposition sont restés constants avec :

- un poste d'animateur-coordonateur du SAGE et du CRBV
- un poste de chargé de missions données SIG/communication et d'appui à l'animation
- un appui administratif et comptable



En 2018, la cellule d'animation et de coordination du SAGE compte 3 personnes. La répartition des tâches s'est établie comme suit:

Poste	Missions principales	Activités rattachées	% du temps passé
Animateur/coordonnateur	Suivi, animation, coordination des travaux de la Commission Locale de l'Eau	Coordination et lien entre les différents acteurs de l'eau	40%
		Préparation des réunions et des documents de travail, animation des bureaux et des commissions de la CLE	
		Définition, élaboration, rédaction de la stratégie du SAGE à l'échelle du territoire	
		Analyse des projets soumis à avis de la CLE, participation aux réunions entourant ces projets	
		Elaboration et suivi du budget annuel de la cellule du SAGE	
	Suivi et animation des outils de mise en œuvre du SAGE	Elaboration, rédaction, planification des contrats territoriaux en lien avec les porteurs de contrats (Régions, État, AELB) et les différents maîtres d'ouvrage des actions	40%
		Réunion des commissions géographiques, comités de pilotage, comités techniques, groupes de travail, etc., des différents projets inscrits dans les CT	
		Suivi de l'état général des cours d'eau de l'ensemble du bassin en appui des techniciens de rivière de la structure unique	
		Suivi des études spécifiques : Quantité (AUP, convention BRGM...), qualité, restauration des milieux	
	Elaboration des documents Cadre	Suivi, contrôle et porté à connaissance du tableau de bord du SAGE	15%
Révision, élaboration des documents du SAGE			
Encadrement	Encadrement des membres de la cellule d'animation du SAGE	5%	
Chargé de missions Gestion des données et Communication	Gestion des bases de données, réalisation des cartes	Actualisation et gestion des bases de données du SMBAA et du SAGE	50%
		Assurer l'interopérabilité avec les structures institutionnelles et organismes partenaires	
		Réaliser des cartographies pour le suivi et la mise en œuvre du SAGE	
		Administration et gestion des bases de données suivis	
		Rapportage OSUR + rédaction du rapport Qualité annuel (dans l'attente d'un animateur dédié Quantité/Qualité)	
		Assurer la mise à jour des indicateurs du tableau de bord	
	Mise en œuvre du Plan de communication	Animation de la Commission communication de la CLE du SAGE de l'Authion et du SMBAA	40%
		Suivi des actions de communication portées par le SMBAA	
		Refonte et administration du site internet	
		Préparation et envoi des supports de communication et de sensibilisation	
SAGE	Préparation des réunions et rédaction des comptes rendus associés	10%	
	Appui à l'animation du SAGE		
Administratif	Suivi budgétaire et comptable	Participation à l'élaboration des budgets prévisionnels et élaboration du compte administratif en lien avec l'animateur et le trésorier-payeur.	10%
Stage	Gestion qualitative	Etude et détermination des bassins les plus contributeurs en polluants du bassin versant de l'Authion	60%

En 2018, la cellule d'animation du SAGE a également connu un important changement avec le départ de son animateur David MOREL qui a porté, depuis son arrivée en 2011, l'élaboration du SAGE. L'ensemble des membres de la CLE ont salué son travail et son investissement au service du territoire.

Il a été remplacé par Florence FOUSSARD, arrivée en septembre 2018 au poste d'animatrice du SAGE.

Présentation des activités de la CLE

Activités des instances du Sage (CLE et Bureau)

Réunions de la CLE :

- 1 réunion de CLE en janvier 2018 pour présenter l'arrêté d'approbation du SAGE et le lancement de la mise en œuvre (programmation et élaboration du CRBV et préparation du Contrat Territorial Qualité&Quantité). L'avancement des travaux GEMAPI avec les élus d'Indre-et-Loire et les modalités de transfert du portage du SAGE ont aussi été abordés.
- 1 réunion de CLE en avril centrée sur la thématique quantité avec la présentation des 4 études en cours : l'Autorisation Unique Pluriannuelle de Prélèvement ou AUP, porté par la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de Loire, afin de garantir une gestion équitable de la ressource en eau ; prises d'eau en Loire, arrêté cadre-étiage 49 afin d'y intégrer les «pressions» relatives aux différents usages ; l'étude des vignerons 37 pour l'aspersion hivernale antigel pour le renouvellement de l'autorisation et l'intégration des travaux de désensablement à l'arrêté.
- 1 réunion de CLE en août pour la validation du rapport de phase 1 & 2 du diagnostic territorial et la présentation de l'analyse AOFM (Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces) ainsi que de l'ossature du CT Qualité&Quantité. Les résultats de calcul des flus de Nitrates du bassin versant de l'Authion ont été présentés par Marine LE CORNEC.



Les comptes rendus de réunions sont disponibles ici : https://www.sage-authion.fr/telechargements-comptes-rendus-reunion-documents-sage-derniers-comptes-rendus-cle_69_fr.html

Réunions de Bureau :

- 3 réunions de Bureau de CLE en mars, juin et juillet pour le suivi de la mise en œuvre (CRBV, CTQ&Q et programme européen LIFE REVERS'EAU porté par la Région Pays de la Loire), la révision de l'arrêté de périmètre du SAGE et de la composition de la CLE, l'organisation et l'avancement des travaux de la commission communication et l'avis pour le projet de ZAC de la Salamandre.

Les comptes rendus de réunions sont disponibles ici : https://www.sage-authion.fr/telechargements-comptes-rendus-reunion-documents-sage-comptes-rendus-bureau-cle_106_fr.html

Le nombre de participants par réunion par rapport au nombre attendu : entre 25 et 40 suivant le type de réunions (entre 5 et 15 représentants par collège), le taux de participation moyen s'établissant entre 50% et 70%. Ceci témoigne d'une assez bonne adhésion aux travaux du SAGE d'une manière générale marquée cette année par l'entrée en phase de mise en œuvre.

Appui et assistance à maîtrise d'ouvrage

La cellule d'animation a également organisé, préparé et conduit, ou assisté à de nombreuses réunions proposées et suivies avec différents acteurs du territoire pour :

- La mise en oeuvre du Contrat Régional de Bassin Versant 2018-2020 (CRBV) porté par la Région Pays de la Loire.
- Le suivi Qualité&Quantité des ressources et la convention R&D avec le BRGM pour l'analyse du modèle maillé du bassin, support de l'étude des volumes prélevables.
- La poursuite du diagnostic agricole de territoire réalisé par la Chambre Régionale d'Agriculture et le suivi des études quantité (Autorisation Unique de Prélèvements pour la réalimentation par les prises d'eau en Loire et aspersion hivernale pour la lutte antigel).
- La programmation d'actions dans le cadre du programme LIFE REVERS'EAU porté par la Région Pays de la Loire.
- Le suivi et appui des études Milieux Aquatiques (Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques porté par le SMBAA, inventaires Zones Humides portés par les EPCI du territoire et appels à projet Biodiversité de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne).
- L'appui à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et organisation de la mise en oeuvre du SAGE pour le bassin versant.
- Comité technique pour l'étude hydraulique de la tourbière des Loges conduite par le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine.
- La programmation et la mise en oeuvre des actions de communication sur l'ensemble du territoire.

D'autres réunions ont par ailleurs eu lieu et notamment toutes celles nécessaires :

- Aux problématiques et aux enjeux du SAGE (commissions géographiques des syndicats de rivières, Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Saumurois (SCOT), etc.).
- A la révision des Schémas Départementaux d'AEP 49, de l'arrêté cadre étiage.
- A la concertation préalable à la révision du SDAGE Loire Bretagne.



La Commission Locale de l'Eau (CLE) a été destinataire en 2018 de 17 dossiers de déclaration pour information au titre de la nomenclature Eau (Art. R214-10 du code de l'environnement) parmi lesquels :

- Création de plan d'eau (5)
- Implantation de 2 piézomètres (2)
- Aménagement de lotissements, de ZAC (4)
- Rejets d'eau pluviale (8)
- Forage (2)

2 dossiers d'autorisation ont été transmis pour avis de la CLE du SAGE Authion :

- L'aménagement de la ZAC de la Salamandre
- Le forage d'appoint sur la ZAC de la Salamandre

Date	Cadre	Périmètres	Maître d'ouvrage	Type	Observations	Pièces transmises	Type
Transmission	Loi sur l'Eau /Schéma d'aménagement	(Commune, etc.)	Libellé (Titre du rapport, autre, etc.)				
	A : autorisation D : Déclaration	Libellé de la commune	Libellé (Titre du rapport, autre, etc.)	F : forage - P : plan d'eau - B : Bassin - D : drainage - etc.	Pour avis Pour information	rapport, etc.	Favorable Défavorable
12/01/2018	D	BAUNE	BAUNE	Rejets d'eaux pluviales	info	récépissé + rapport	
12/01/2018	D	MAZE MILON	MAZE MILON	Rejets d'eaux pluviales	info	récépissé + rapport	
12/01/2018	D	MAZE MILON	EARL EAUX VALLEES	Rejets d'eaux pluviales + plan d'eau + vidange	info	récépissé + rapport	
12/01/2018	D	SAINTE GEMMES SUR LOIRE	SCEA IXORA	plan d'eau Rejets d'eaux pluviales + plan d'eau	info	récépissé + rapport	
12/01/2018	D	ALLONNES	ALLONNES	Rejets d'eaux pluviales	info	récépissé + rapport	
12/01/2018	D	ALLONNES	ALLONNES	Rejets d'eaux pluviales (ehpad)	info	récépissé + rapport	
19/01/2018	D	BEAUGE EN ANJOU	ORBELLO GRANULATS LOIRE	implantation de 2 piézomètres	info	récépissé + rapport	
17/05/2018	D	LOIRE AUTHION	ACANTHE	Création du lotissement "la résidence des Rimoux 2"	info	récépissé + rapport	
17/05/2018	D	ALLONNES	LOIRE VALLEE	Rejets d'eaux pluviales + création de serres maraîchères	info	récépissé + rapport	
18/06/2018	A	NOYANT VILLAGES	BAUGEOIS VALLEE	Aménagement ZAC La Salamandre	avis	récépissé + rapport	Défavorable
22/06/2018	D	BLOU	SCEA CHAMP MORIN	Création de plan d'eau	info	récépissé + rapport	
26/06/2018	D	BEAUFORT EN ANJOU	SARL La Minotière	Rejets d'eaux pluviales + plan d'eau	info	récépissé + rapport	
01/08/2018	D	VILLEBERNIER	VILLEBERNIER	Transfert des effluents de la commune	info	récépissé + rapport	
03/08/2018	D	MOULIHERNE	FEDERATION DE PECHE	Plan d'eau	info	récépissé + rapport	
03/08/2018	D	LA MENITRE	Mme FRISON Edith	Forage	info	récépissé + rapport	
08/08/2018	D	ST BARTHELEMY D'ANJOU	F49 CONSTRUCTION	Aménagement lotissement	info	récépissé + rapport	
08/08/2018	D	PONTS DE CE	SARL KAUFMAN et BROAD	Aménagement lotissement	info	récépissé + rapport	
24/09/2018	A	NOYANT VILLAGES	NANTES BAUGEOIS VALLEE	Aménagement ZAC La Salamandre	avis	récépissé + rapport	Favorable
24/09/2018	D	NOYANT VILLAGES	BAUGEOIS VALLEE	Forage	avis	récépissé + rapport	Favorable
19/10/2018	-	L'ILE BOUCHARD	PAYS DU CHINONNAIS	SCOT	avis	récépissé + rapport	Favorable

Dans le cadre de la consultation publique de la procédure d'approbation du SCoT du Pays Chinonais, la CLE a également été invitée à se prononcer sur la compatibilité du projet avec les prescriptions et les enjeux du SAGE.

La CLE du SAGE de l'Authion a également été destinataire de nombreuses demandes et sollicitations dans le cadre des études ou démarches quant à la gestion du bassin :

- Etude d'Autorisation Unique de Prélèvements (démarrage en 2017)
- Etude Entente pour les Prises d'eau en Loire (démarrage en 2018)
- Arrêté cadre-étiage 49
- Etude des vigneron de Bougueil et Saint-Nicolas de Bourgueil pour l'aspersion hivernale pour la lutte antigel (démarrage en 2017).



La communication

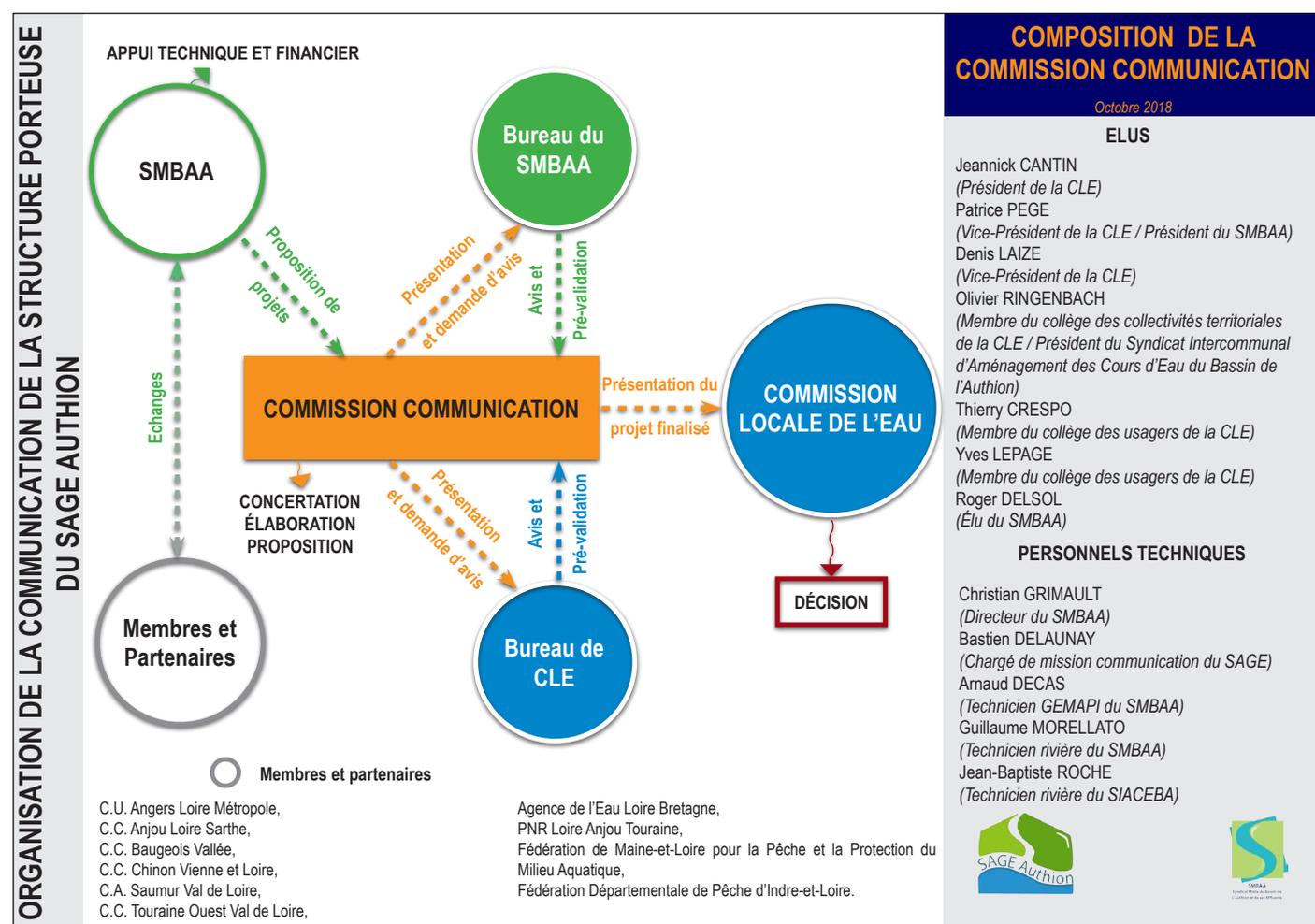
La commission communication

Le SAGE de l'Authion s'est doté en 2015 d'un premier plan de communication mais, par manque de cohérence politique, n'a jamais vraiment pu le mettre en œuvre.

Avec l'approbation du SAGE de l'Authion et son entrée en phase de mise en œuvre, la CLE a relancé une Commission Communication avec l'appui un nouveau portage cohérent du SAGE et un consensus politique. Celle-ci s'est vue confier le soin de définir une stratégie de communication nécessitant l'élaboration d'un plan de communication. La CLE a conscience que la communication et la sensibilisation qu'elle mettra en place seront un des gages de la réussite de sa politique.

La commission Communication est composée :

- d'élus de la CLE et de la structure porteuse au 1er janvier 2019 (le SMBAA)
- de techniciens de la cellule du SAGE et de la structure porteuse



Elle a vocation à se réunir plusieurs fois par an dans un but de concertation, d'élaboration et de décision de la stratégie et des outils de communication. Les projets seront ensuite soumis et validés lors des séances plénières de la CLE.

La commission Communication travaille sur l'ensemble des actions conduites sur le territoire, soit dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE, soit dans le cadre des projets inscrits aux Contrats Territoriaux. Le travail de la commission et des équipes techniques et mutualisé entre le SAGE et le SMBAA, future structure porteuse.

Le plan de communication

La mise en place de la commission Communication début 2018 a permis de bâtir une stratégie de communication en passant notamment par la réalisation d'un nouveau plan de communication. Néanmoins, des outils et actions de communication étaient déjà réalisés au cas par cas et selon la demande par les équipes du SAGE et de la structure porteuse. Désormais, la commission veillera à garder et à afficher une bonne cohérence entre ces actions.

Le plan de communication est un document détaillé reprenant l'ensemble des actions de communication, d'information et de sensibilisation prévues pour mettre en œuvre et promouvoir le SAGE. Le programme de communication et de sensibilisation décline les opérations nécessaires à l'atteinte des objectifs. Il n'est naturellement pas figé pour permettre d'éventuelles adaptations suite aux suivis et évaluations qui devront être annuelles durant les trois années de sa mise en œuvre.

Le SAGE du bassin versant de l'Authion, s'est donc doté d'un Plan de communication pour la période 2018-2020. Celui-ci a été validé lors de la CLE du 29/08/2018 après un important travail de la commission Communication. Il est composé de 16 fiches action priorisées pour les 3 années à venir.

N° action	Action	Description action	Disposition PAGD	Groupe cible	Opérateur	Fréquence
1	Développement et enrichissement du site internet	Refonte du site web du SAGE avec intégration de la structure porteuse (cartographie interactive, mise à disposition de données, informations sur la structure et le territoire, vidéos, ...)	12.B.1 12.B.2	Tout public	Structure porteuse Prestataire	1 fois
		Alimentation des rubriques du site et veille technique.	12.B.3		Structure porteuse	MAJ 4 fois / mois
2	Identité visuelle	Harmonisation des chartes graphiques du SAGE avec celle de la structure porteuse.		Tout public	Structure porteuse	1 fois
3	Newsletter	Par mail et sur le site internet. Diffusion des informations relatives au SAGE, à la structure porteuse et à ses partenaires.	12.B.2 12.B.3	Membres de la CLE Elus Partenaires techniques	Structure porteuse	6 fois / an
4	Observatoire du bassin versant	Diffuser des données par mail, site internet ou plate-forme d'échanges.	2.B.2 5.A.4 9.A.2	Membres de la CLE Elus Partenaires techniques Partenaires financiers Prestataires	Structure porteuse	En continue A la demande
5	Rapports de présentation du SAGE et de ses actions	Expliquer l'intérêt du SAGE et de ses actions.		Tout public	Structure porteuse	1 fois à l'approbation du SAGE
6	Supports d'animation sur le SAGE et ses actions	Présenter les missions et actions liés au SAGE (panneaux et documents).	12.B.2 12.B.3	Tout public	Structure porteuse	1 fois à l'approbation du SAGE
7	Suivi de l'avancée des travaux du SAGE	Rédiger les comptes-rendus de réunion, les commissions de travail, les rapports d'études complémentaires, les rendus de stage, ...		Membres de la CLE Partenaires techniques	Structure porteuse	En continue
8	Tableau de bord du SAGE	Informier et orienter sur l'avancée du SAGE et de ses actions au travers d'indicateurs. Fournir un outil de communication polyvalent et ciblé.	Toutes les dispositions et règles	Tout public (priorité CLE, Elus, acteurs du territoire et usagers de l'eau)	Structure porteuse	1 fois / an
9	Lettre d'information	Information annuelle sur le SAGE, la structure porteuse et leurs actions.		Tout public (priorité CLE et Elus)	Structure porteuse	1 fois / an
10	Articles et communiqués de presse	Informier et sensibiliser dans les bulletins communaux et intercommunaux sur les actions réalisées ou en cours, le fonctionnement du territoire, de la structure.	12.B.2 12.B.3	Tout public	Structure porteuse Prestataire	Variable
11	Panneaux et plaquettes d'information	Informier et sensibiliser sur le territoire, la ressource « EAU », les structures, les actions, ... Possibilité de réaliser une exposition tournante dans les mairies.	2.B.2 3.B.2 5.A.4 9.A.2 12.B.3	Tout public	Structure porteuse	1 MAJ complète Puis variable
12	Panneaux in-situ	Informier de pratiques, des actions, de la biodiversité remarquable sur site.		Tout public	Structure porteuse Prestataire Collectivités	Variable
13	Rencontres thématiques « Eau, milieux aquatiques »	Proposer une rencontre thématique avec présentation en salle et visite sur le terrain (commission géographique, ...).	12.B.3	Membres de la CLE Elus et délégués communaux	Structure porteuse Partenaires techniques	2 fois / an / commission Variable SAGE
14	Journées techniques	Echanger sur les données, les pratiques et développer la connaissance du territoire.		Membres de la CLE Elus Agents techniques Partenaires techniques	Structure porteuse Partenaires techniques	2 fois / an
15	Interventions pédagogiques	Sensibiliser aux enjeux et problématiques liés à l'environnement et aux milieux aquatiques (randonnées, manifestations, interventions en salle, ...)		Tout public (priorité habitants et scolaires)	Structure porteuse Partenaires techniques	A la demande

Le plan de communication est disponible et consultable sur le site internet du SAGE :
http://www.sage-authion.fr/IMG/pdf/PlanComm_SAGEAuthion_2018.pdf

Le site internet

Le site internet de la CLE du bassin versant de l'Authion : <http://www.sage-authion.fr>, a été mis en ligne en juillet 2007.

Il est actualisé périodiquement suivant l'actualité du SAGE, de sa structure porteuse, des Contrats Territoriaux du bassin, de la publication de guides et ou de la mise en ligne de documents du SAGE :

SAGE Authion
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Commission Locale de l'Eau

Téléchargements Questions/Réponses Liens Glossaire Revue de presse Galeries photos

Rechercher
S'inscrire à la lettre web
Votre courriel

Le SAGE
Ses acteurs
Son territoire
Ses travaux
Contact

Actualités

Rapport de présentation simplifié du SAGE de l'Authion
Le SAGE de l'Authion se dote en 2018 d'un nouvel outil de communication afin de mieux faire connaître le SAGE, son territoire, ses acteurs ainsi que ses enjeux.
>> Consultez le Rapport de présentation simplifié

Une nouvelle structure porteuse pour le SAGE Authion
Depuis le 1er janvier 2018, le portage et la mise en œuvre du SAGE Authion ont été transférés de l'Entente Interdépartementale Authion vers le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA).
>> Plus d'infos sur la nouvelle structure porteuse du SAGE
>> Page facebook

Le mot du président

Le 29 septembre 2017, la Commission Locale de l'Eau avait délibéré favorablement sur les 4 grandes étapes de la structuration de la maîtrise d'ouvrage du bassin de l'Authion. Une de ces étapes comprenait le transfert de la maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du SAGE.
Le portage du SAGE va désormais être assuré par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et Affluents (SMBAA) puis par la structure de bassin à partir du 1er janvier 2019 en collaboration avec l'Entente Authion.

La refonte du site internet du SAGE de l'Authion :

Le SAGE a profité du changement programmé de structure porteuse au 1er janvier 2019 pour lancer un marché pour «la refonte du site internet du SAGE» dans le courant de l'année 2018 (action n°1 du plan de communication présenté ci-dessus).

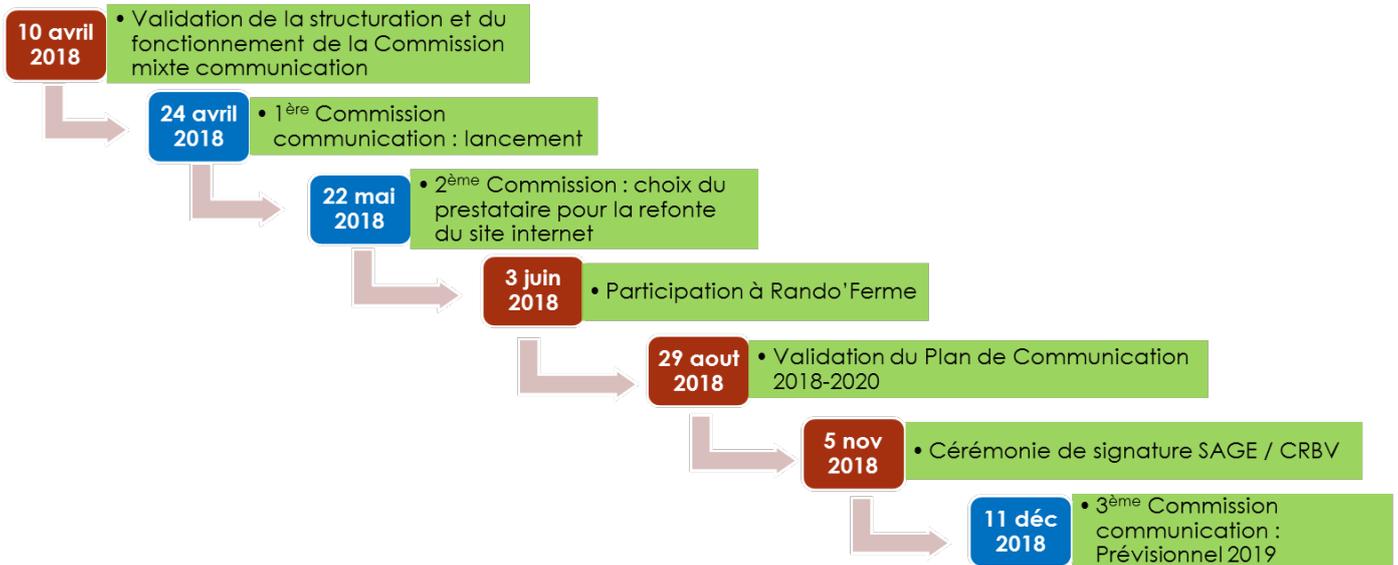
La commission Communication a conduit un appel d'offres et a retenu un prestataire chargé de réaliser l'identité visuelle commune SAGE - SMBAA ainsi que le nouveau site internet. La commission a commencé à définir ses contours et objectifs :

- Avoir un design attrayant et ergonomique pour une navigation simplifiée
- Améliorer la visibilité du site
- Faire évoluer les fonctionnalités (partage de données, cartographie, newsletter)
- Optimiser l'affichage multi-support (PC, tablettes, smartphones)
- Faciliter l'administration du site en interne (mise à jour du contenu)

L'exécution du marché de création du site internet sera lancée en janvier 2019.

Les actions de communication

En parallèle de l'établissement du plan de communication, diverses actions se sont déroulées courant 2018 :



Actions et documents de communication réalisés en 2018 par le SAGE et sa future structure porteuse

A collage of communication materials for the SAGE structure. It includes:

- RAPPORT DE PRÉSENTATION SIMPLIFIÉ**: A title for a simplified presentation report.
- Documents du SAGE**: A section titled '... UN TERRITOIRE' describing the Lathan basin. It lists:
 - Superficie : 474 km²
 - Linéaire de cours d'eau : 411 km
 - Source : Châteaux de Champchevrier
 - Principaux cours d'eau : Le Lathan, la Riverolle et la Curée
 - Altitude de la plus élevée : 118 m
- Lac de Rillé**: A section describing the lake, listing:
 - Construit en 1977
 - 250 Ha
 - Retenue de 5 Millions de m³
 - 200 espèces d'oiseaux
 - Site Natura 2000
- Signature du SAGE - CRBV 05/11/2018**: A photo of a meeting where the SAGE and CRBV were signed.
- Supports de communication pour la structure porteuse**: A title for communication materials for the structure.
- ... QUELQUES ALTÉRATIONS**: A section discussing changes to the Lathan river, mentioning that 10% of the linear course was lost between 1950 and today.
- Le risque inondation**: A section discussing the risk of flooding, noting that rectification work is accompanied by deepening and widening of the bed.

- **Le rapport simplifié du SAGE de l'Authion** a été soumis aux membres de la commission Communication et validé en CLE. Il est constitué d'une présentation et d'une synthèse par enjeu du SAGE Authion, et d'un CD-Rom contenant ses documents constitutifs. Il a été distribué en août 2018 à l'ensemble des collectivités, EPCI et partenaires du SAGE.
- **Des panneaux** ont également été élaborés pour la future structure porteuse (SMBAA) pour être exposés lors de manifestations. Ils présentent la structure, ses missions et travaux, le Lathan (affluent de l'Authion). Une plaquette de 4 pages sur les Zones d'Expansion de Crues a également été conçue et sera diffusée prochainement.



Il est possible de disposer des supports de communication du SAGE et du SMBAA et de les utiliser, sur simple demande auprès des équipes.

Les lettres d'information du SAGE de l'Authion

La lettre info du bassin :

La première lettre d'info du bassin a été préparée pour envoi début 2018 à l'occasion des vœux du SAGE.



Elle porte sur les travaux en rivières, les actualités du SAGE et de ses partenaires et sera diffusée tous les deux-trois mois auprès de tous les partenaires, délégués des syndicats de rivières, communes et EPCI présents sur le territoire du SAGE, ainsi qu'aux membres de la CLE par messagerie électronique. Les retours sont très positifs pour l'ensemble des acteurs du bassin et la liste de diffusion s'allonge chaque année.

La lettre Aquaveille :



La lettre Aquaveille est diffusée auprès des membres de la CLE et des partenaires techniques soucieux de garder le fil de l'actualité de l'eau. Elle est diffusée régulièrement par messagerie par la cellule du SAGE sur simple demande.

Journée de concertation dans le cadre de la mise en oeuvre du SAGE :

Le 17 juillet 2018, le SAGE de l'Authion, en collaboration avec l'Entente Interdépartementale et le SMBAA, a organisé une visite du bassin de l'Authion avec une délégation du Conseil Régional des Pays de la Loire représenté par Monsieur PERRION (3^e vice-président du Conseil Régional) et Monsieur GERAULT (conseiller régional du Maine-et-Loire) respectivement Président et Vice-Président de la commission Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement.

Cette journée de visites a permis de fructueux échanges dans le cadre de la mise en oeuvre du SAGE autour des Contrats portés par le Conseil Régional des Pays de la Loire dans le cadre de sa politique de l'eau (Contrat Régional de Bassin Versant, projet européen LIFE REVERS'EAU).



Séminaire SAGE adaptation au changement climatique :

Ce séminaire SAGE, organisé conjointement par le ministère de la transition écologique et solidaire (MTES), l'agence française pour la biodiversité (AFB) et l'Office International de l'Eau (OIEau), se tenait les 24 et 25 septembre 2018 à Orléans (45). Le public visé rassemblait à la fois les animateurs de SAGE et les présidents de CLE.

La prise en compte du changement climatique dans les SAGE a été choisie comme fil conducteur du séminaire. En effet, les impacts du changement climatique sur la gestion de la ressource en eau sont aujourd'hui indéniables. Les scénarios climatiques indiquent en effet un changement notable des régimes hydrologiques actuels : les événements extrêmes, que ce soient les inondations ou les sécheresses, seront vraisemblablement plus intenses et plus fréquents dans les années à venir.

Le SAGE Authion était invité à présenter un retour d'expérience sur le thème «*Comment améliorer la restauration physique des cours d'eau pour renforcer la résilience au changement climatique des hydrosystèmes et des milieux associés ?*».

Le programme et les différentes présentations sont disponibles sur le site de l'Office International de l'Eau .

<http://www.seminaire-sage-changement-climatique-2018.oieau.fr/index.html>

Journée technique d'échanges :

La cellule du SAGE a organisé une journée technique d'échanges entre les techniciens rivières du bassin versant, de l'Entente Authion, de Natura 2000 et du Parc Naturel Régional LAT.

Le 12 juin 2018, cette journée portait sur les herbiers aquatiques et était animée par le PNR LAT. Une présentation en salle a été suivie de plusieurs visites de sites.

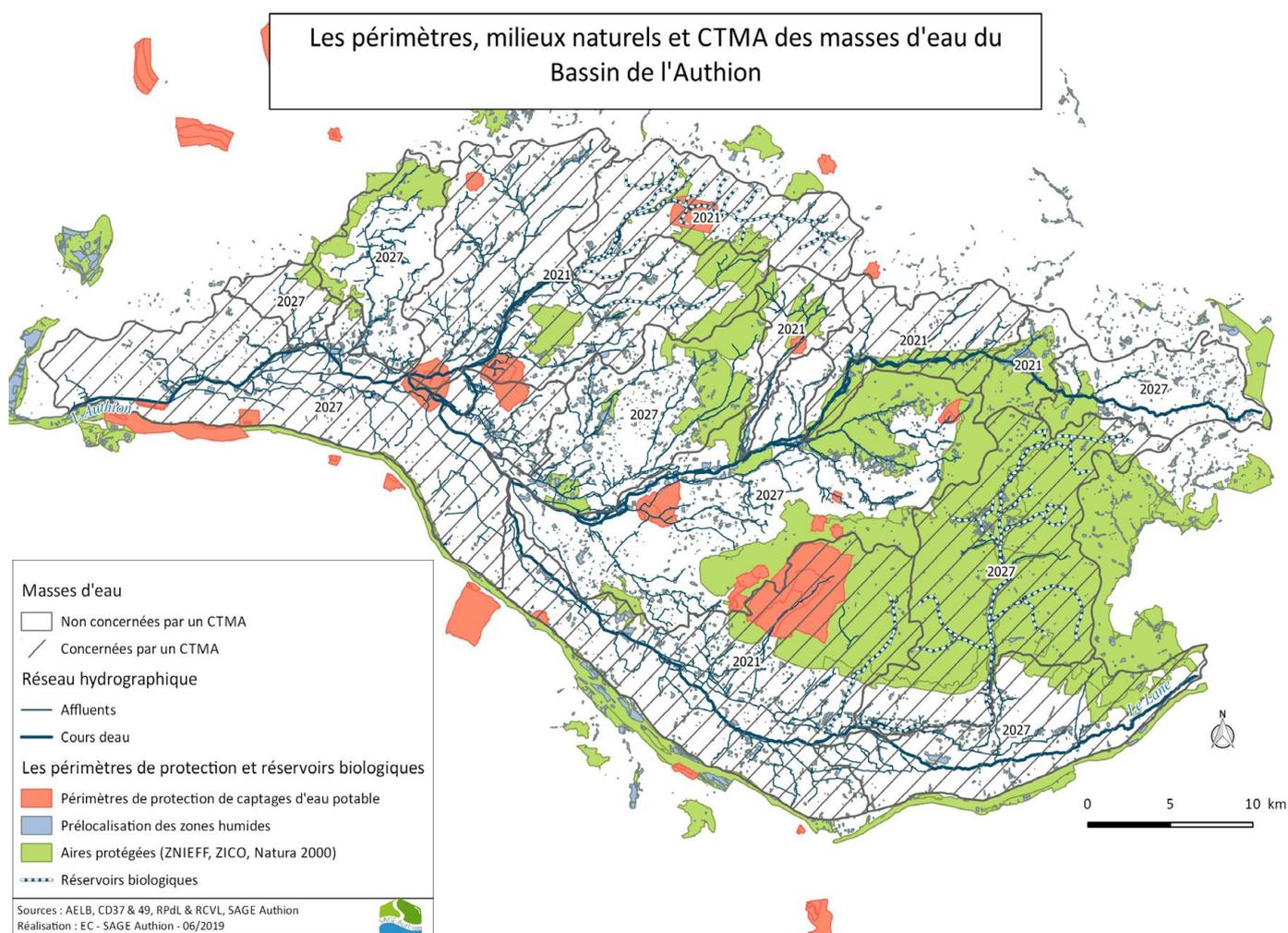


Suivi des mesures par masses d'eau

Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques

Les actions de restauration des milieux aquatiques sont mises en œuvre comme suit :

- Authion (2013-2018) : 1 Contrat Territorial Milieu Aquatique (CTMA) pour l'aménagement des affluents du cours d'eau et un projet de restauration de la continuité dans le cadre des obligations réglementaires concernant les ouvrages de Pont-Bourguignon, les clapets de Brain-sur-l'Authion et des Loges.
- Changeon/Lane (2014-2018) : 1 CTMA pour l'aménagement des deux cours d'eau, la restauration de la continuité sur 7 ouvrages en projet et désensablement.
- Couasnon (2013-2017) : 1 CTMA pour la restauration des continuités et projets d'aménagement de type R1* à R3* (après un premier contrat permettant l'abaissement de 22 ouvrages et travaux de renaturation entre 2004 et 2008). Pour l'année 2018, les actions sur le Couasnon ont été basculé sur le CT Authion.
- Lathan médian (2013-2019) : restauration des continuités et projets d'aménagement de type R1* à R3* (1 Contrat Territorial Milieu Aquatique).



*R1 à R3 :

R1 = diversification de l'habitat en lit mineur.

R2 = recharge granulométrique pour amélioration de la fonctionnalité du cours d'eau (radiers pour l'oxygénation,...).

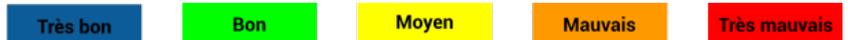
R3 = travaux de reméandrage, retour à l'ancien lit pour l'amélioration de la fonctionnalité du bassin versant (par exemple, recréation de zones d'expansion naturelles de crues, recharge des nappes d'accompagnement...).

(voir PAGD page 119 également)

Le bilan des contrats sous forme de tableau est présentée ci-dessous :

MASSE D'EAU		ETAT ECOLOGIQUE				ACTIONS ENGAGEES OU REALISEES
Cours d'eau	code de la masse d'eau	Etat Ecologique validé	Niveau de confiance validé	Etat Biologique	Etat physico-chimie générale	Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA)
AULNAIES	FRGR1027	5	1		4	Diagnostic CTMA et scénarii
AUTHION	FRGR0448	3	3	2	3	CTMA Authion
AUTHION	FRGR0449	3	3	3	3	CTMA Authion
CHANGEON (Amont Authion)	FRGR0450	3	3	3	2	CTMA Changeon Lane
COUASONN	FRGR0453	3	3	3	2	CTMA Couasnon 2013-2018
COUASONN	FRGR1561	3	3	3	2	(Bilan CTMA en cours)
CUREE	FRGR1005	3	1		2	Diagnostic CTMA et scénarii
ETANG	FRGR1003	5	1		2	CTMA Authion
LANE	FRGR0451	3	3	3	3	CTMA Changeon Lane
LATHAN (Aval)	FRGR0452	4	3	4	4	Diagnostic CTMA et scénarii
LATHAN (Médian)	FRGR1004	2	3	2	2	CTMA Riverolle Lathan
LATHAN (Amont)	FRGR2252	3	2	3	3	Projet CTMA
RIVEROLLE	FRGR1006	3	1		2	CTMA Riverolle Lathan

Etat écologique (Biologique, Physico-chimique)



Niveau de confiance validé



Suivi de la qualité et de la quantité des eaux

Les suivis sont nécessaires aux travaux du SAGE afin :

- d'alimenter le tableau de bord du SAGE (joint aux documents de l'enquête publique);
- de fournir aux institutionnels et acteurs du bassin versant des données fiables, reproductibles et pérennes;
- de permettre un partage et une meilleure connaissance du bassin versant.

Par ailleurs, le suivi «quantité» est nécessaire pour préparer la reprise et l'actualisation du modèle hydrologique et hydrogéologique du bassin versant prévue à partir de 2017. La reprise du modèle sous-tendra la révision des volumes prélevables dans le cadre de la procédure de révision du SAGE à partir de 2021.

Plusieurs suivis existent actuellement dans le cadre des travaux du SAGE :

- Réseau de suivi «qualité» Entente/SAGE (9 points dont la Riverolle en masse d'eau prioritaire) et suivis ponctuels en lien avec les travaux dans le cadre des CTMA.
- Réseau de suivi «quantité» en partenariat avec les membres de la CLE et des commissions de travail du SAGE :
 - Suivi des écoulements et des assècs en partenariat avec les institutionnels, les syndicats et les acteurs du bassin versant (90 points avec des chroniques variables).
 - Suivi de nappes (115 points inventoriés avec des chroniques de données plus ou moins importantes) et inventaire des points de suivi pouvant être intéressants à terme en lien avec l'étude des volumes prélevables et la base de données du BRGM Banque du Sous-Sol (BSS).
- Réseau de suivi des espèces invasives en partenariat avec les syndicats (SIACEBA et SMBAA), l'Entente Interdépartementale et le Parc Naturel Loire Anjou Touraine.

Un suivi des travaux du BRGM est par ailleurs effectué régulièrement (suivi régulier des données et transmission du bulletin BRGM, intégration des données des piézomètres de référence et échanges divers avec les acteurs du bassin).

L'ensemble des données de suivi quantité et de qualité ont été reprises dans le cadre du stage « détermination des bassins les plus contributeurs en polluants » de 2018.

Etude et détermination des bassins les plus contributeurs en polluants dans le bassin versant de l'Authion (Disposition 8.A.3 du PAGD)

Le SDAGE Loire-Bretagne, dans ses orientations 2D et 4E, spécifie de développer les connaissances concernant les pollutions par les nitrates et les pesticides. Pour répondre à cet objectif, le SAGE Authion place la gestion qualitative des eaux souterraines et superficielles en enjeu n°3. Le moyen prioritaire qui doit être mis en oeuvre est l'amélioration des connaissances, notamment en étudiant et en déterminant les bassins les plus contributeurs en polluants (disposition n°8.A.3 du SAGE).

Le stage réalisé par Marine LE CORNEC, étudiante à l'Université Catholique de l'Ouest au sein de la cellule du SAGE a permis d'améliorer la connaissance des contribution en flux polluants.

L'analyse des données à aboutie a la sélection de 11 stations de mesure de qualité, 6 stations hydrométriques automatiques et 15 stations de jaugeage. Plusieurs corrélations ont été réalisées afin de reconstituer les débits en sortie d'Unités de Gestion. La chronique de données s'étend de 2008/09 à 2016/17. Les calculs s'effectuent à l'échelle de 9 Unités de Gestion du bassin versant, afin de cibler les UG les plus contributrices en pollution azotée.

Les résultats montrent que le Couason (UG 5) et l'aval du Lathan (UG6) sont les deux cours d'eau du bassin versant de l'Authion les plus contributeurs en pollution azotée avec 50% des apports du bassin versant. Ce sont sur ces 2 cours d'eau que les débits sont les plus forts. Leur bassin versant est dominé par des territoires agricoles et la couverture du réseau hydrographique par la végétation est faible. Ces caractéristiques peuvent être mises en relation avec les flux mais il est important d'émettre une réserve pour leur explication puisque ce rapport n'identifie en aucun cas les origines des nitrates.

Page 24

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST – ANGERS



Etude et détermination des bassins les plus contributeurs en polluants du bassin versant de l'Authion

Master 2 Ecologie et Développement Durable
Sous la direction de Perrein-Ettajani Hanane

Session : septembre 2018

LE CORNEC Marine

Syndicat Mixte Du Bassin versant de l'Authion et de ses Affluents
Entente Interdépartementale pour l'aménagement et la mise en valeur de l'Authion
2 Place de la République – 49250 Beaufort-en-Vallée



Maître de stage : Bastien Delaunay, chargé de mission SIG et Communication

Faculté des Sciences
Département de Biologie et Environnement
Année universitaire : 2017 - 2018



3 place André Leroy | BP 10006 - 49000 Angers cedex 01

Cours d'eau : Le Couason		Stations	
Surface du BV :	265 km ²	Qualité : 04104200 à Gée	
Année : 2009/10 à 2016/17		Débit aut. : Gée	
A l'exutoire du BV		Jaugeage : Mazé	
Module :	0,899 m ³ /s	[NO ₃ -] moyen :	25,58 mg/L
Débit spécifique moyen :	3,391 L/s/km ²	[NO ₃ -] max :	38,30 mg/L
QMNA 5 (2013/17) :	0,285 m ³ /s	Nb prélèvements moyen :	8

Débit journalier du Couason (2010 à 2018)

Concentrations en nitrates (2008 à 2017)

QMNA 5 (2013 - 2017)

Concentrations en nitrates par années hydrologiques et nombre de prélèvements

Flux spécifiques de nitrates sur la station 04104200 (Le Couason UG 5)

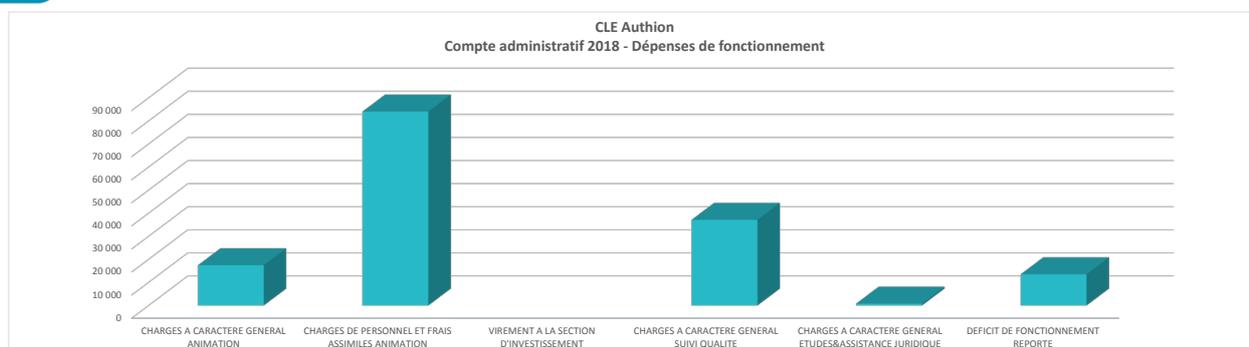
Marine Le CorneC

Fiche synthèse des flux par UG du SAGE

Le budget du SAGE

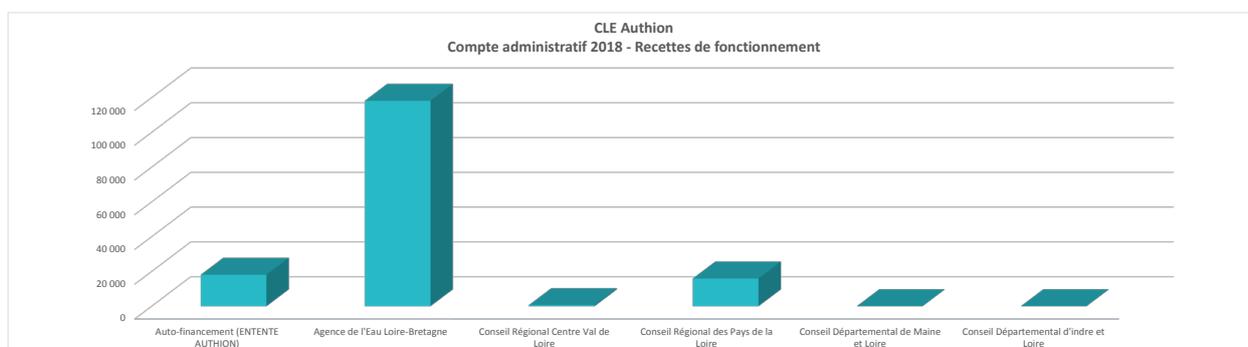
Jusqu'au 31 décembre 2018, l'Entente Interdépartementale du bassin de l'Authion assure la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration du SAGE et met à disposition de la CLE un animateur, un chargé de mission SIG-communication et un appui de secrétariat. En complément des ressources financières propres à l'Entente, plusieurs partenaires financiers soutiennent l'élaboration du SAGE :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne (animation et études).
- Le Conseil Régional des Pays de la Loire (animation et études).
- Le Conseil Régional Centre (animation et études).
- Le Conseil Départemental de Maine-et-Loire (études).
- Le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire (études).



Montant total des dépenses de fonctionnement:

CA 2018 : 152 828 € ; Restes à réaliser : 46 032 € (BP 2018 : 225 160 €)



Montant total des recettes de fonctionnement:

CA 2018 : 152 828 € ; Restes à réaliser : 63 340 € (BP 2018 : 225 160 €)

Le budget 2018 a été équilibré par des recettes de fonctionnement. La totalité des subventions accordées n'a pas encore été perçue dans la mesure où des opérations doivent être finalisées sur l'année 2019.

Le budget prévisionnel 2019 a été établi par la structure porteuse du SAGE au 1er janvier 2019, c'est à dire le SMBAA. Il est en hausse sensible du fait notamment de la réorganisation de la cellule d'animation et de la mise en oeuvre de nombreuses actions (CRBV et futur CTQ&Q). Le BP 2019 a été établi à 527 767 € de dépenses en fonctionnement et à 3 000 € de dépenses en investissement.

Pour le volet animation (charges du personnel d'animation et frais de fonctionnement généraux et de la CLE), les dépenses prévues au BP 2019 ont été estimées à 184 000 €. Les financements attendus se répartissent comme suit : AELB pour 74,9%, Région Pays de la Loire pour 17,4%, Région Centre Val de Loire pour 4,7% et la structure porteuse (SMBAA) pour 3%.

Bilan 2018 - Perspectives 2019

Bilan 2018

En 2018, de nombreux travaux du SAGE ont été poursuivis, et certains ont été finalisés.

Élaboration et suivi du SAGE :

- Suivi Qualité & Quantité des ressources et convention R&D avec le BRGM pour la reprise du modèle quantitatif du bassin.
- Mise en place d'un outil de calcul de flux de polluants.
- Préparation du diagnostic agricole de territoire, base de travail du futur Contrat Territorial Quantité & Qualité (CTQ&Q) et suivi des études de gestion quantitative (Autorisation Unique de Prélèvements, Prises d'eau en Loire pour la réalimentation et aspersion hivernale pour la lutte antigel en viticulture).

Mise en œuvre du SAGE :

- Finalisation et signature du Contrat Régional de Bassin Versant 2018-2020 avec la Région des Pays de la Loire. Mise en œuvre des actions programmées à l'année N+1 du contrat.
- Suivi de l'Appel à initiatives pour la Biodiversité de l'AELB (Mares forestières (ONF-EDEN), Diagnostics agro-écologiques (Loire-Authion) et Arbres des Vallées (CPIE 37)).
- Suivi de la construction et inscription de mesures au Programme européen LIFE REVERS'EAU soutenu et présenté par la Région des Pays de la Loire.
- Appui technique aux syndicats de rivières pour la gestion des données et la communication (1/2 poste pour le SMBAA et appui du SIACEBA). Suivi et mise à jour régulière des bases de données existantes avec les acteurs et institutionnels du bassin versant.
- Appui pour la dernière phase de mise en œuvre de la GEMAPI (étude GEMAPI pour la structure de bassin) et suivi de l'étude pour le devenir de l'Entente.
- Suivi des inventaires zones humides et des études complémentaires pour les communes (Saumur Val de Loire).
- Poursuite des suivis terrain qualité, quantité et espèces exotiques envahissantes.
- Suivi de l'élaboration du plan de gestion différenciée selon les enjeux et l'état hydromorphologique du réseau maillé du val d'Authion-Lane.

La Commission Locale de l'Eau et sa cellule d'animation ont connu des changements avec l'arrivée de nouveaux élus au sein de la CLE et d'une nouvelle animatrice.

Communication :

- Mise en place d'une nouvelle commission communication et finalisation du plan de communication (16 fiches actions).
- Edition des documents du SAGE à grand tirage pour tous les élus et acteurs du bassin.
- Organisation d'un événement pour la signature du SAGE et de sa mise en œuvre (CRBV).
- Le lancement de la refonte du site internet avec la future structure porteuse du SAGE.
- Diffusion de la lettre annuelle (bilan des lettres bi-mensuelles).



Cérémonie du 5 Novembre

Le programme prévisionnel 2019 s'établit comme suit :

Mise en œuvre du SAGE :

- Animation et coordination des acteurs de l'eau du bassin-versant autour du projet de mise en œuvre du SAGE
- Mise en œuvre, suivi et coordination des actions de l'année N+2 du CRBV Authion en lien avec les différents maîtres d'ouvrage (SMBAA, Entente, EPCI notamment) ;
- Suivi de l'Appel à initiatives pour la Biodiversité de l'AELB (en cours : Mares forestières (ONF-EDEN), Diag.agro-écologiques (Loire-Authion) et Arbres des Vallées (CPIE 37) ;
- Suivi de la finalisation du programme LIFE REVERS'EAU de la Région Pays de la Loire avant mise en œuvre ;
- Finalisation et début de mise en œuvre des actions du CTQ&Q en synchronisation avec le nouveau Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) pour un programme d'actions unique sur l'ensemble du territoire du SAGE (pour sa mise en œuvre) avec 3 volets thématiques : milieux aquatiques, qualité, quantité ;
- Renfort de la cellule d'animation du SAGE avec l'arrivée d'Arnaud DECAS au poste de chargé de mission «Actions transversales et modélisation hydraulique» ;
- Finalisation de l'étude d'analyse du modèle confiée au BRGM dans le cadre de la convention R&D pour la reprise du modèle maillé de l'Authion ;
- Appui technique au SMBAA pour la gestion des données et la communication ;
- Suivi et mise à jour régulière des bases de données existantes avec les acteurs et institutionnels du bassin versant ;
- Poursuite des réseaux de suivi et bancarisation des données de suivi (Quantité Eaux Souterraines et Eaux Superficielles, Qualité) ;
- Elaboration de la feuille de route du SAGE, en lien avec le 11^e programme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Communication :

- Poursuite de la mise en œuvre du Plan de communication 2018-2020.
- Suivi du marché et lancement du nouveau site internet du SAGE en lien avec le SMBAA, nouvelle structure porteuse.
- Participation à plusieurs manifestations en lien avec les collectivités du territoire (tenue de stand et animations).
- Production de supports de communication.



SMBAA
Syndicat Mixte du Bassin de
L'Authion et de ses Affluents

ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE
MAINE ET LOIRE - INDRE ET LOIRE
Pour l'aménagement du bassin de l'Authion
et la mise en valeur de la Vallée de l'Authion



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Authion
Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart
49 250 Beaufort-en-Anjou

Contact : Tel : 02 41 79 73 81 | Email : contact@sage-authion.fr | Site internet : www.sage-authion.fr/